

Le site retenu pour l'implantation de l'ensemble Pôle médical et logements occupe une place particulière dans ce cœur de Kermoyan en phase de requalification. Positionné au croisement des boulevards de Bretagne et de Provence et dans la perspective des stationnements du nouveau centre commercial, le projet dialogue avec les immeubles qui bordent le carrefour.

PARTI URBANISTIQUE ET ARCHITECTURAL

La volonté du projet de s'affranchir des ombres portées de l'immeuble à R+6 situé au Sud du boulevard de Provence et de se mettre à distance suffisante du parc de stationnement des voitures, a déterminé une orientation exclusive des logements au Sud-Ouest, en regard d'un horizon dégagé. Au Nord-Est, il participe à la composition du boulevard de Bretagne et relativise la perception de la grande barre R+6 qui ferme, au Sud ce vaste espace intégrant le Terrain Blanc, la MPT, le centre commercial et son aire de stationnement.

Les 15 logements distribués sur 3 niveaux s'implantent sur le socle constitué par la maison médicale. Sa forme en L détermine un seuil, une séquence d'arrivée légèrement surélevée, au calme et au soleil, dans le prolongement de l'aménagement paysagé et piétonnier en cours de réalisation. Un ensemble de murets, rampes, emplacements vélos et jardins organise le pied de l'immeuble. Ces aménagements sont complétés par un stationnement de proximité desservi au niveau du boulevard de Provence. Ce stationnement est à destination de la maison médicale

Sur le boulevard de Bretagne, la façade d'immeuble s'organise verticalement en trois parties distinctes. Tout d'abord un socle béton rythmé par des percements verticaux réguliers. Le corps central se compose de deux grands aplats abritant les logements en proue NO et les circulations. Ces circulations, bardées verticalement s'animent d'ouïes vitrées qui orientent les vues des habitants vers le Terrain Blanc. L'attique de l'immeuble se caractérise par la transparence ou l'opalescence du bardage en polycarbonate et par l'animation de la ligne brisée des rives de toiture.

Sur le boulevard de Provence, la façade exprime, dans sa composition et ses matériaux, l'escalier des logements, les locaux de services et le pignon des appartements.

PARTI FONCTIONNEL

Le projet installe l'ensemble de ses accès sur l'espace paysagé et piéton, orienté S, SO.

Le pôle médical s'organise à RDCH en trois entités aux accès distincts : médecins généralistes, infirmières et orthophonistes.

Le hall d'accès aux logements s'implante à l'extrémité Sud de cette même façade. Il dessert les trois niveaux de logements distribués par des dégagements éclairés naturellement. Chaque niveau accueille quatre T2 et un T3 en pignon Ouest. Les circulations et les espaces de services des appartements constituent un « tampon thermique » au Nord Est tandis que les pièces de vie s'ouvrent au Sud -Ouest sur des balcons privatifs qui animent, de par leurs inclinaisons variés, la façade.

MATERIAUX

Si les teintes utilisées pour ce projet restent sobres (blanc et gris), les matières choisies font intervenir des jeux de lumières et de reflets.

Le socle est traité en béton peint de couleur gris clair, rythmé par une trame de 80 cm dans laquelle s'inscrivent les ouvertures du pôle médical. Les façades qui gèrent les accès, en relation avec l'espace paysager sont traitées en verre opale et verre clair pour les menuiseries. Les aplats de tôle d'aluminium anodisé argent indiquent les différentes entités. Les locaux déchets sont habillés d'un bardage en métal déployé, acier galvanisé.

La partie supérieure est elle aussi traitée en béton peint de couleur blanche. Les balcons triangulaires des logements participent à la composition des larges ouvertures de chaque logement. Les garde-corps sont traités en verre feuilleté et en tôle métallique acier galvanisé.

En façade Nord-Est, les circulations d'accès aux logements sont traitées en bardage aluminium ondulé dans laquelle s'inscrivent des ouïes avec châssis aluminium. La circulation du R+3 est, elle, traitée en bardage polycarbonate, alternativement translucide et opale.

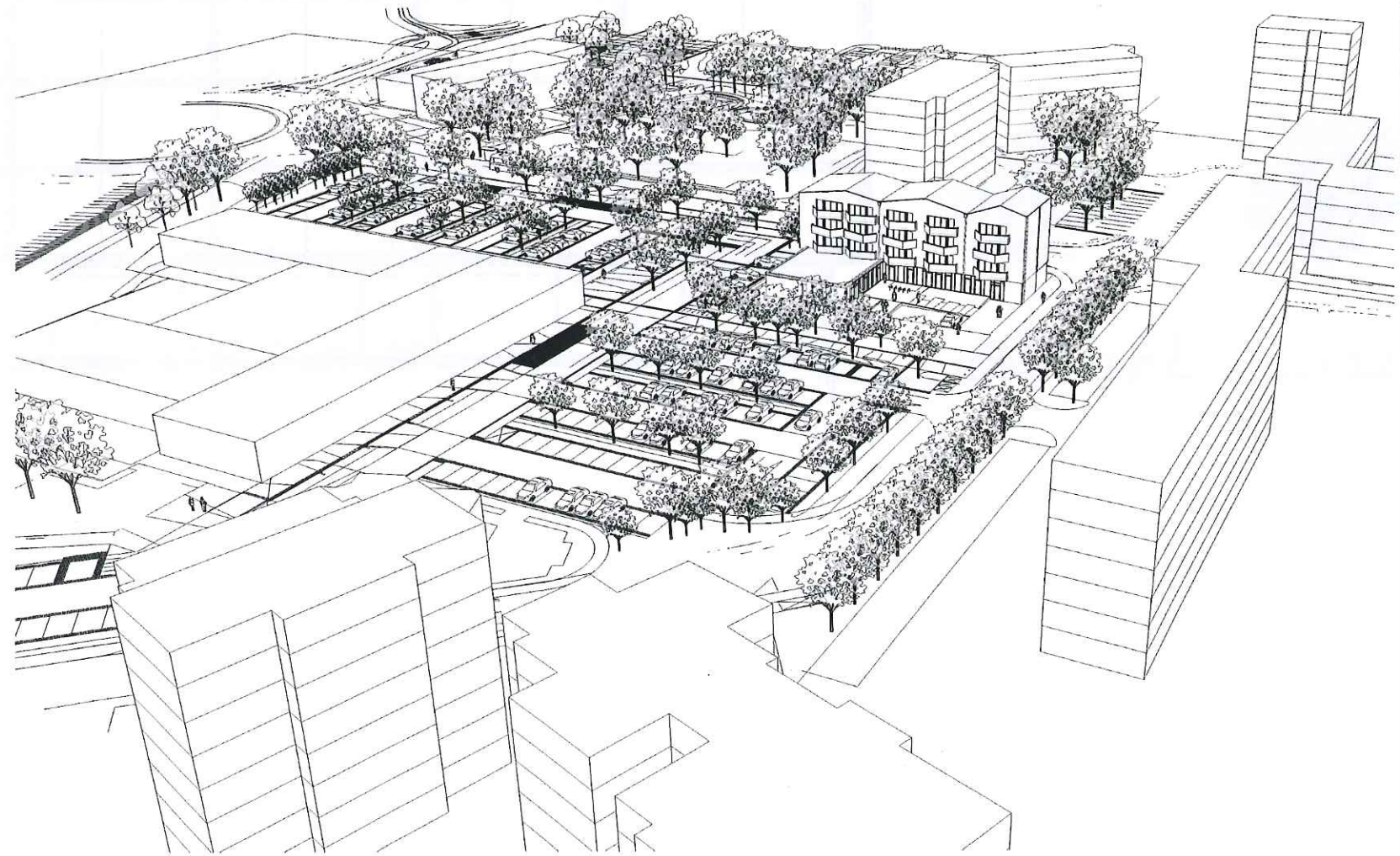
Le projet se termine par un toit plissé sur lequel sera mise en œuvre une couverture zinc quartz. L'ensemble des menuiseries sont en aluminium gris clair.

ESPACES EXTERIEURS – PLANTATIONS

Les sols sont traités en béton, de même aspect que celui utilisé pour les aménagements environnants.

Les murets qui accompagnent les rampes et contiennent le stationnement automobile sont en béton sablé.

Les plantations arbustives (*Diets bicolor*, *Hebe diosmifolia*, *Libertia grandiflora*, *Geranium macrorhizum*, *Penstemon garnet*, *Poa labillarderi*, *Prostanthera cuneata*, *Stephanandra tanakae*) permettent de mettre à distance la déambulation piétonne, préservant ainsi l'intimité des bureaux.



CONSTRUCTION D'UN PÔLE MEDICAL ET 15 LOGEMENTS à KERMOYSAN - QUIMPER